



NOVEMBRE A HYERES 2025

AVENANT N° 1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE POUR LES MONOTYPES SB20:

Les règles de classe sont modifiées selon l'annexe C ci-dessous :

1. L'article C.4.2: l'équipement suivant est permis à bord : téléphones mobiles pour

Autant qu'ils ne soient pas utilisés pour recevoir ou envoyer toute information relative aux courses

de la régate. La prise de photos entre les course est premise.

2. L'article C.5.1 est entièrement supprimé et remplacé par ceci:

La liste d'équipement obligatoire à bord de chaque bateau participant à la régate est:

- 2 pagaies de poids minimum combiné d'au moins 1,0kg.
- 1 trousse de secours (first aid)
- Une ligne de longueur minimum 10m.
- VHF fonctionnant
- couteau tranchant situé dans le cockpit ou un outils de base type Leatherman

Affiché à Hyères, le 8 novembre 2025 à 12h45

Le Président du Comité de Course
Jean DIAZ

**CERCLE D'ORGANISATION
DE YACHTING DE COMPÉTITION
HYÉROIS**

Espace Nautique - 14 Av. Docteur Robin
83400 HYERES FRANCE
COYCH Tél 04 94 38 61 67
Siren 33103842200027 APE 9312Z